

Brampton se prépare à un événement météorologique hivernal

BRAMPTON, ON (16 janvier 2020) – les prévisions météo pour Brampton annoncent des froids extrêmes et des chutes de neige en fin de semaine; la Ville souhaite donc rappeler à ses résidents d’être bien préparés et que la sécurité de tous dépend de nos efforts collectifs.

Opérations hivernales

- Nos équipes ont pour objectif d’avoir dégagé toutes les rues, tous les trottoirs, tous les arrêts de transports en commun, tous les passages pour piétons et tous les sentiers récréatifs dans les 24 heures suivant la fin d’une chute de neige.
- L’an dernier, le Conseil a approuvé des améliorations aux opérations hivernales; ces améliorations prévoient que les équipes de déneigement de nos routes locales soient déployées dès qu’il y a une accumulation de 5 cm sur nos routes, plutôt que 7,5 cm.
- De plus, nos résidents peuvent maintenant voir quelles routes et quels trottoirs ont été déneigés grâce à la nouvelle application Plow Tracker sur www.brampton.ca/snow.

Le déblaiement pourrait prendre plus de temps en cas de conditions extrêmes. Nous remercions nos résidents pour leur collaboration et leur patience lors de ces événements.

Rappels à nos résidents

- Veuillez dégager les trottoirs de la glace, de la neige et de la neige fondante avant 11 h le jour suivant une chute de neige.
- Ne stationnez pas sur les rues; des pénalités seront imposées pendant la saison hivernale. Déplacez vos véhicules afin de permettre aux déneigeuses et aux véhicules d’urgence de circuler en toute sécurité.
- Même si vous avez un permis pour stationner sur la rue, celui-ci n’est pas valide lors d’une chute de neige.
- Ne stationnez pas votre véhicule de façon à bloquer le trottoir ou à déborder sur la rue. Déplacez votre voiture dans votre entrée d’auto ou stationnez-vous latéralement dans la zone située entre votre trottoir et la rue si possible.
- Si la neige a cessé de tomber depuis plus de 24 heures et si votre rue n’est pas encore parfaitement déblayée, avertissez la Ville en appelant le 311 ou en ligne à www.311brampton.ca.
- Une aide financière pour le déneigement est offerte aux aînés et aux personnes handicapées admissibles. Pour en savoir plus : <http://ow.ly/D2R050xqPq2>.
- En cas de froid extrême, prenez des mesures de sécurité supplémentaires lorsque vous sortez dehors. Pour une liste complète des précautions à prendre, visitez : <http://ow.ly/sXzo50xXv7B>.

Activités récréatives

Pour obtenir les mises à jour sur les cours et les programmes libres, veuillez contacter votre centre récréatif ou visiter www.brampton.ca/recreation.

Sentiers de patinage

Pour obtenir les mises à jour sur les sentiers de patinage du parc Gage et de Chinguacousy ou sur les patinoires extérieures de Gore Meadows et de Mount Pleasant, visitez www.brampton.ca/skating.

Transports en commun

Les itinéraires de Brampton Transit peuvent être affectés par un les conditions hivernales. Accordez-vous plus de temps pour effectuer les trajets. Pour les mises à jour, suivez-vous sur Twitter [@BramptonTransit](https://twitter.com/BramptonTransit) ou appelez au 905-874-2999.

Informations sur le déblaiement de la neige

- Visitez www.brampton.ca/snow ou suivez la ville de Brampton sur [Twitter](https://twitter.com/BramptonTransit) et [Facebook](https://www.facebook.com/BramptonTransit) pour obtenir les mises à jour concernant le déneigement.
- Visitez www.brampton.ca/prepared pour des conseils de sécurité.
- Communiquez avec le 311 par téléphone, [par courriel](mailto:311@brampton.ca) ou sur la nouvelle appli mobile Brampton 311 (disponible sur Google Play et dans l'App Store et sur le [site Web](http://www.brampton.ca) en cas de situation d'urgence concernant les opérations hivernales.

-30—

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement
communautaire
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca